

Pontcharra

le mag

Cadre de vie
Alerte inondation - Page 3

Territoire
Eau et assainissement : nouvel interlocuteur - Page 7

Jeunesse
Projet école - Page 12

Solidarité
EHPAD : démarrage des travaux - Page 15

N° 11
janvier | 2018



DOSSIER

**Budget : au plus proche
de vos besoins**

N° 11

janvier | 2018

02 CADRE DE VIE

Plan d'eau des Lônes / Plan neige /
PLU bientôt les aménagements / Borne électrique /
Alerte inondation / L'écho des travaux

04 ACTUALITÉ

3 nouveaux défibrillateurs / Stagiaires en mairie /
État civil / Préinscriptions 2018-2019 /
Dispositif participation citoyenne /
Zoom sur passeport et carte d'identité

Territoire :

Convention mairie - SDH / Travaux sur la gare /
TouGo / Subventions travaux /
Eau et assainissement : nouvel interlocuteur

08 VIE MUNICIPALE

Brèves du conseil
Expression politique

09 DOSSIER

Budget : au plus proche de vos besoins

12 ENTRE NOUS

Jeunesse : Les travaux sur la bonne voix /
Les élus du CME / Portail famille

Solidarité :

Accueil SDF / Association Équilibre /
Médiathèque / Revenu minimum étudiant /
EHPAD

16 LOISIRS

Sports : Tennis de table, Grési'hand,
gymnastique volontaire / CAPRG

Culture : Plongée au cœur de la création /
On se retrouve avant ou après le spectacle ?

Retour en images : Marché de Noël

21 AGENDA

L'actualité du trimestre
Vos rendez-vous culturels



Directeur de la publication : Christophe BORG / **Directrice de la rédaction :**
Cécile ROBIN / **Rédaction :** Beverb, Marie VIGNARD, Maurice BUCCI / **Photos :**
Mairie, Julien VIRLOGEUX - 360° Vision Photography, Gérard RIGHINI, Jeanne
FLEURENT, Compagnie Vibration Visuelle : crédit Olivier Bonneté, CAPRG / **Mise en page :**
AIR'N GRAFFIC / **Impression :** Imprimerie du Pont de Claix / **Diffusion :** Services
techniques / **Couverture :** Projet école élémentaire César Terrier

Parution trimestrielle : janvier - avril - juillet - octobre

Bulletin d'informations municipales

Réalisation service Information / ISSN 0766-3455

Imprimé sur papier recyclé et encres végétales

www.pontcharra.fr - mël : courrier@pontcharra.fr

VILLE DE
PONTCHARRA



01 - Devoir de mémoire

En ce 11 novembre, Le Maire Christophe Borg accompagné de La Rosière Célia Deltour et de Josiane Carassio, membre de l'ANACR, a rendu hommage aux soldats devant le monument aux morts

02 - Bonne année 2018 !

La cérémonie des vœux s'est déroulée le 12 janvier au Coléo. Le Maire et toute l'équipe municipale étaient réunis pour présenter leurs vœux mais aussi les projets pour l'année à venir (à lire p.9).

03 - Bienvenue

Vendredi 1^{er} décembre, les nouveaux habitants sont venus nombreux en Mairie pour une présentation de la commune.

04 - En finale du championnat de France amateurs

L'Académie-Bayard-Boxe a organisé les Finales Régionales Amateurs Élite au gymnase Maurice Cucot : deux jeunes du Club qualifiés pour la finale.

05 - Record battu par Pontch'éthon !

21 292 € ont été récoltés. Meilleur résultat depuis 2001, date du premier Téléthon.

06 - 350 convives au repas des Aînés

« Je tiens à vous exprimer ma plus grande satisfaction pour le repas [...] ». Encore merci pour cette agréable journée » a écrit l'une des convives.



L'ÉDITO

Christophe BORG

Maire de Pontcharra

Lors de la dernière cérémonie des vœux au Coléo, j'ai évoqué les réalisations conduites par la municipalité depuis 2015. En 2017, et grâce aux efforts importants réalisés, les finances communales se sont améliorées et la ville s'est fortement désendettée. 2018 marquera ainsi le retour des investissements afin qu'à l'horizon 2020, la physionomie de notre ville ait changé, j'en prends l'engagement formel aujourd'hui. Son développement se fera en cohérence avec le nouveau PLU adopté au Conseil municipal du 25 janvier.

Une nouvelle approche du service public

2018 représentera aussi pour l'équipe municipale, un « mi-parcours », où seront opérés les réajustements nécessaires pour accompagner les évolutions imposées par l'Etat à toutes les communes. Nous ne pouvons en effet nous contenter d'une vision à court terme alors que de vraies perspectives sont à portée de main dans l'innovation et l'intelligence collective. C'est pour cela que je souhaiterais que Pontcharra réfléchisse à de nouvelles approches du service public, imaginées avec les habitants.

Sachez enfin que notre équipe mesure ses responsabilités. Elle s'est prononcée en faveur de la vidéo surveillance, a engagé une réflexion avec ses partenaires institutionnels pour le déploiement d'autres initiatives dans le domaine de la prévention et a pris clairement position en faveur du service public de proximité. En témoigne notamment la mise en place du dispositif de pièces d'identité numériques, opérationnel depuis peu en Mairie.

L'équipe municipale se réjouit par ailleurs de constater le dynamisme de notre vie associative et continuera à la soutenir avec force, soyez en assurés.

Bonne et heureuse année 2018 à tous.

[PLAN DES LÔNES]

CIRCULATION FERMÉE ET DÉVIATION

Jusqu'à fin avril, le plan d'eau des Lômes reçoit les matériaux issus du curage de l'Isère afin de revaloriser sa biodiversité. Le passage des camions de chantier doit être favorisé pour cette opération, la circulation des véhicules motorisés, des cycles et des piétons autour du plan des Lômes est donc réglementée.

Informations et plan de situation consultables sur pontcharra.fr



PLAN NEIGE



En décembre, les fortes chutes ont déclenché le plan neige. Les agents ont alors sillonné les rues pour déneiger les grands axes de la Ville.

[URBANISME]

PLU, BIENTÔT LES AMÉNAGEMENTS

Le PLU est soumis à approbation au Conseil municipal du 25 janvier 2018. Voilà presque trois ans que ce document de référence pour l'aménagement et l'urbanisme a été défini, élaboré et soumis à concertation. Son approbation est l'ultime étape qui permettra l'aménagement durable de la Ville.



L'approbation du PLU
ouvre la voie à

l'aménagement durable de la Ville

*Jean-Paul Batard, adjoint au Maire en charge
des Travaux et de l'Urbanisme*

Les zones à forts enjeux, identifiées par les OAP [Orientations d'Aménagement et de Programmation], seront réhabilitées, restructurées et aménagées durablement. 8 OAP avaient été définies : 5 pour le logement, spécifiant la densité et le besoin ; 1 pour le centre-ville et la volonté de le redynamiser ; 1 pour les entrées de Ville et la mise en cohérence avec un réseau de circulation pour mode doux et 1 pour le développement de l'économie.

[ENVIRONNEMENT]

ÊTRE BRANCHÉ, C'EST POSSIBLE

La borne de recharge accélérée, installée par le Sédi sur le parking de la Mairie, est en fonction ! Vous pouvez recharger votre véhicule électrique ou hybride équipé d'un cordon de type T2 (standard européen). Avant de l'utiliser, connectez-vous sur sedi.fr pour commander gratuitement le badge. Il vous donnera accès à toutes les bornes publiques en Isère et sur le réseau eborn (Haute-Savoie, Drôme, Ardèche, Hautes-Alpes).

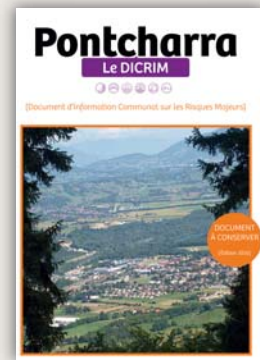


[PRÉVENTION DES RISQUES]

ALERTE INONDATION



Un poste de commandement en Mairie, coordonnait les actions.



En savoir plus

Pour connaître les risques majeurs recensés sur la commune et la conduite à tenir en cas de survenue de l'un d'entre eux, consultez le **DICRIM** [Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs] ! Il est votre source d'information sur ce sujet.

Le 3 janvier, le déclenchement de l'alerte orange météorologique pluie-inondation prévoyait des précipitations très importantes et des risques d'inondations sur la commune.

Dès le 3 janvier, à 15h, Le Maire, Christophe Borg, a décidé de mettre en place une cellule de veille visant à surveiller les niveaux des eaux de l'Isère, du Bréda et des ruisseaux de montagne. Suite aux pluies discontinues de la nuit du 3 janvier et du début de matinée du 4 janvier, Christophe Borg a décidé à 9h de déclencher le Plan Communal de Sauvegarde. Les agents municipaux et les élus présents ont alors été mobilisés pour piloter la cellule de commandement en Mairie et assurer les opérations de terrain sur les nombreux secteurs de la commune touchés. Toute la journée du jeudi 4 janvier et jusqu'au vendredi 5 janvier, à 12h, les agents et élus ont fait face aux inondations et aux débordements des ruisseaux. Conséquences : des glissements de terrain, des arbres, poteaux électriques et téléphoniques tombés, des voiries partiellement inondées. La décision a été prise de fermer trois routes, d'interdire l'accès au parc Saint Exupéry. La surveillance a été faite sur les différents sites par le biais de rondes et en Mairie grâce à l'interface Vigicrue. Au final, nous déplorons des dégâts matériels très importants mais heureusement aucune victime, ni aucune évacuation. Le Plan Communal de Sauvegarde, mis en service depuis 2015, a démontré son efficacité en tant qu'outil de coordination communale, en lien avec la Préfecture et les services de secours. Une satisfaction pour le Maire, Christophe Borg, et son équipe, mais surtout pour les habitants qui peuvent compter sur cette solide organisation en cas de nouvel événement majeur.

Un exercice inondation en novembre

Cet événement de début d'année fait suite à un exercice mené le 16 novembre dernier sur la commune. Conduit en collaboration avec le commandant Guy Puglisi, chef de centre du Haut-Grésivaudan et chef de caserne de Pontcharra, il avait permis de tester une situation d'urgence, la mobilisation des agents et les aspects de coordination opérationnelle et de logistique sur le terrain. Cet entraînement a permis aux équipes de s'organiser et d'intervenir sereinement lors de cette alerte réelle.

Une nouvelle sirène

La commune a une nouvelle sirène, directement placée sur le toit de la Mairie. Elle se déclenche pour vous avertir de l'arrivée ou de l'imminence d'un événement majeur. Les différentes modulations de la sirène vous indiquent le début et la fin de l'alerte. Elle n'est déclenchée que pour vous prévenir. Pour obtenir ensuite plus de renseignements, rendez-vous sur *France Bleu Isère* (102.8) qui diffuse de l'information sur l'événement, ses évolutions et les consignes à adopter.

Plus d'information : le 1^{er} mercredi du mois à 12h, la sirène se déclenche pour un test.

L'ÉCHO DES TRAVAUX



Circulez !

Sur l'avenue du Granier, les feux tricolores vont passer au vert... plus rapidement. Afin de rendre plus fluide la traversée de Pontcharra par cette avenue (plutôt que par l'avenue de la gare), les feux de l'avenue du Granier resteront verts plus longtemps et se déclencheront aussi automatiquement si vous roulez à la bonne vitesse. La possibilité donc de gagner du temps tout en respectant la limitation et en préservant la sécurité de chacun.

Du nouveau pour les entrées de Ville

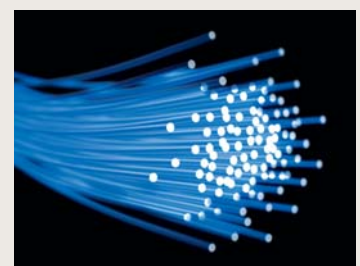
Du nouveau mobilier urbain sera installé pour signaler les entrées de Ville. Affichant le logo de la Ville, dévoilé l'an passé, des totems d'une hauteur de 4 mètres seront posés en ce début d'année.

Centre technique municipal

D'une surface totale de 4 500 m², il a été clôturé rendant le stationnement possible à l'intérieur de cet espace pour le personnel communal. Le centre technique sera donc identifié au sein du village d'entreprises du Bréda.

Travaux fibre dès janvier

Une première phase de travaux de déploiement du réseau haut-débit démarrera dès la semaine du 22 janvier pour se terminer à la fin mars. Des travaux dans les rues de la Scie, des Ecoles et Laurent Gayet obligeront à fermer temporairement tandis que des feux tricolores, pour une circulation alternée, seront installés dans d'autres rues.



3 NOUVEAUX DÉFIBRILLATEURS



La commune s'est équipée de trois défibrillateurs supplémentaires, installés à des endroits stratégiques : à la Mairie, à la Maison des Services et au gymnase César Terrier. Le Coléo possédait déjà un défibrillateur. Accrochées à l'intérieur et d'un accès rapide, ces installations répondent à la mission de sécurité publique. En effet, un défibrillateur sauve des vies. Lors d'un arrêt cardio-respiratoire, le rythme cardiaque devient anormal, la respiration devient irrégulière et le cœur se met à battre moins vite... L'utilisation d'un défibrillateur permet de sauver les victimes d'un arrêt cardio-respiratoire dans 90 % des cas. Ces arrêts peuvent frapper à tout moment, que l'on soit jeune ou vieux, sportif ou non : tout le monde est concerné. L'appareil, entièrement automatique, vous donne, dès l'allumage, la marche à suivre.

Info en plus :

Des formations « aux gestes qui sauvent » sont organisées jusqu'en juin 2018 par les sapeur-pompiers.

Plus d'informations : gs.pontcharra.chef@sdis38.fr

Les quatre défibrillateurs sur la commune : Mairie, Maison des Services, Le Coléo, Gymnase César Terrier.



État civil

Naissances

Les parents souhaitant une insertion dans le magazine peuvent nous informer par mél : maurice.bucci@pontcharra.fr ou le préciser à l'accueil de la Mairie.

- Théo VERNEUIL
- Lison PELISSIER
- Jules SANTORO
- Calvin DEFeyer
- Gabriel GERARD

Mariages

- Grégory FERRE & Vanessa VERDONNET
- William ROCHE & Cindy GUILLIER

Décès

- Paul BARBA
- Rose BOUTON veuve DALBAN
- Daniel GUERIN
- Louis-Paul LELONG
- Blanche MOLLARD veuve TABORIN
- Bruno PADRIN
- Jean PORTENART
- Pierre ROJON
- Maxime SABATINO

RENTÉE 2018/2019 PRÉINSCRIPTIONS OUVERTES !



Les enfants nés en 2015 seront scolarisés à compter de septembre 2018. Vous pouvez dès maintenant et jusqu'au **28 février 2018** déposer votre demande.

Comment procéder ?

1- Connectez-vous sur :

espace-citoyens.net/pontcharra pour télécharger le dossier de préinscription. Vous pouvez aussi le retirer directement à l'accueil de la Mairie.

2- Déposez le dossier complété au service scolaire du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h. Le vendredi de 9h à 12h.

Retrouvez toute la procédure et le dossier à télécharger sur le portail famille.

Pour tout renseignement : service scolaire au
04 76 97 81 94

ÉCHANGE SAVOIR CONTRE SAVOIR-FAIRE

Depuis de nombreuses années, la Ville s'engage à accueillir des stagiaires au sein des différents services afin de promouvoir les métiers et les savoir-faire de la fonction publique territoriale. Les demandes sont nombreuses et couvrent différents secteurs (petite-enfance, finances, ressources humaines, communication) et tous les projets (stage de fin d'études, reconversion professionnelle, etc.). Si ces stages ont pour objectif de permettre aux étudiants de s'insérer dans la vie professionnelle en mettant en application leurs connaissances, ils sont aussi pour la Collectivité, la possibilité de bénéficier de leur savoir. Il en va ainsi des 12 étudiants en Master à l'INSEEC qui seront reçus cet hiver. Présents en Mairie de février à mars, ils auront pour mission d'auditer le fonctionnement des services. Ils remettront ensuite leur synthèse à la commune.



11 stagiaires

accueillis sur le mois de décembre pour des durées variant de quelques jours à plusieurs mois

[SÉCURITÉ]

VOLONTAIRE POUR MON QUARTIER

LE DISPOSITIF DE LA PARTICIPATION CITOYENNE A ÉTÉ PRÉSENTÉ EN RÉUNION PUBLIQUE LE 28 NOVEMBRE. QU'EST-CE QUE C'EST ? COMMENT PUIS-JE ÊTRE VOLONTAIRE ? ON VOUS DIT TOUT.

Ce dispositif, mis en place par la Gendarmerie et la Préfecture, a pour objectif de vous associer à la protection de votre quartier et de votre environnement. Il ne s'agit pas d'instaurer la délation, ni d'espionner son voisinage, ni de se substituer aux forces de l'ordre. « Quand on quitte son domicile pour un long moment, on est inquiet. Alors, savoir que mon voisin est informé et se souciera si un événement étrange survient, c'est rassurant » explique Gérard Bricalli, présent à la réunion de présentation.

Être attentif

La participation citoyenne est née de la volonté de recréer un lien de proximité, de restaurer la communication entre la Gendarmerie et les citoyens mais aussi entre les citoyens, et ce dans le seul but de protéger les biens et les personnes. Ainsi les volontaires seront les référents de leur quartier. Mais nul besoin de faire le guet ! « En tant que référent, je suis solidaire, je reste attentif et si je constate un événement qui paraît étrange, j'appelle la Gendarmerie, explique l'adjudant Jean-Marc Sondag. Avant nous discussions avec les habitants dans les quartiers. Aujourd'hui nous n'avons malheureusement plus le temps. Les habitants ont perdu le réflexe de nous interpeller » L'appel du volontaire sera immédiatement identifié. L'adjudant organisera une réunion par trimestre avec les référents pour faire le point et transmettre



Réunion publique en Mairie, le 28 novembre, présentant le dispositif de la participation citoyenne.

280 atteintes aux biens

(Cambriolages et dégradations)

sur les 12 derniers mois contre 190 pour la période précédente
(chiffre publié en novembre - source gendarmerie).

de l'information. « Ils transmettront les messages concernant la prévention » poursuit-il « Je suis volontaire, conclut Gérard Bricalli, parce qu'on a résolu bien des problèmes en communiquant tous ensemble ».

Vous connaissez bien votre quartier et ses habitants ? Portez-vous volontaire ! Les inscriptions s'effectuent à l'accueil de la Mairie. Renseignements auprès de la police municipale au 04 76 97 11 65

ZOOM SUR PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITÉ



MAIRIE

Depuis le 2 janvier, la Mairie vous accueille du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Informations au 04 76 97 11 65
et sur pontcharra.fr

Nouveau : passeport et carte d'identité en mairie. **Prise de rendez-vous obligatoire sur pontcharra.fr**

Pour une démarche réussie :

- pré-demande à remplir en ligne sur ants.gouv.fr
- dossier obligatoirement complet pour être traité.

Besoin d'aide à Pontcharra pour vos démarches en ligne ?

La maison du Département propose des permanences avec ou sans rendez-vous le **mardi** au centre médico-social de Pontcharra (1^{er} étage de la maison René Cassin).

Tél. 04 76 97 32 52

28 janvier

**DATE DE CLÔTURE
DES INSCRIPTIONS AU CENTRE DE LOISIRS
INTERCOMMUNAL DE SAINT-MAXIMIN
POUR LES VACANCES D'HIVER**

Plus d'information sur le-gresivaudan.fr

NOUVELLES IMPLANTATIONS

SCM AQUAKINÉO'SMOSE du centre Kinéo'smose (kinésithérapie et balnéothérapie), accueille Julien Albaladejo, masseur kinésithérapeute 416 av du Dauphiné - Tél : 06 63 11 37 67
contact@kineosmose.com

PSYCHOLOGIE POSITIVE

Dany Hecquet-Dessus vous propose des méthodes pour gérer votre stress, de la méditation pleine conscience etc.

Tél. 06 50 07 85 46 - dany.hecquet.dessus@gmail.com
dany-hecquet-dessus.pagesperso-orange.fr

[HABITAT]

UN PARTENARIAT POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Nous l'annoncions dans le dernier numéro. C'est chose faite ! Le 11 décembre, à la Mairie, la convention de gestion partagée du patrimoine entre la SDH [Société Dauphinoise de l'Habitat] et la commune a été signée, par Patricia Dudonné, Directrice générale de la SDH et Christophe Borg, le Maire. Cette convention confirme le partenariat engagé avec la collectivité, la SDH, mais aussi avec les prestataires de services et les associations. Elle a pour objectif de mieux coordonner les interventions des acteurs qui travaillent à l'amélioration de la qualité du cadre de vie. Ainsi, les habitants devraient bénéficier d'une plus large information notamment sur l'ensemble des travaux et des chantiers. Les modes de gestion (entretien des espaces verts, voiries, parkings) seront clarifiés et une attention particulière sera portée à la tranquillité. Un comité de suivi, composé du personnel de proximité de la SDH, des services techniques de la Ville et des prestataires (espaces verts par exemple) se réunira chaque mois pour évaluer les actions.



[SNCF]

TRAVAUX SUR LA GARE



Un ravalement a été effectué sur la façade de la gare, donnant sur le parvis, cet automne. Les menuiseries ont notamment été changées pour une amélioration de l'isolation thermique et donc de votre confort. Les trois autres façades seront également rénovées au premier trimestre 2018. Consultez le site sncf.com ou l'application SNCF, les informations concernant de possibles modifications ferroviaires y seront communiquées ! Retrouvez aussi en gare tous les renseignements ! Ces travaux s'inscrivent dans une démarche d'entretien régulier du patrimoine des gares et étaient inscrits au plan d'investissement 2017.

Ouverture à 6h30

Après consultation des abonnées (à Pontcharra, 70 à 80 % des usagers sont des abonnées), les horaires d'ouverture de la gare ont été modifiés. Elle ouvre donc tôt le matin (6h30) et ferme ainsi plus tôt dans l'après-midi (16h30).

[TRANSPORT]

TOUGO : ÉVOLUTION DES TARIFS

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les tarifs des transports TouGo ont évolué. Cette nouvelle tarification s'applique sur l'ensemble des abonnements et du territoire du Grésivaudan. Les titres TouGo sont également valables sur les lignes TransIsère, dans la limite du territoire de la Communauté de communes.

Plus d'info : votre abonnement TouGo acheté avant le 31 décembre 2017 est exceptionnellement valable sur le service RESA et les lignes SKIBUS jusqu'à sa date de fin de validité. En dehors de cet abonnement et à partir du 1^{er} janvier 2018, si vous utilisez le service RESA, seul le billet « 1 voyage » à 1€, acheté auprès du conducteur est valable. Retrouvez l'ensemble des tarifs sur le site www.tougo.fr

Achat et rechargement... en ligne !

Depuis le 20 décembre, le relais-vente de la Mairie est fermé. Rendez-vous sur la boutique en ligne pour recharger votre carte OÛRA ! sur www.tougo.fr

Le point de vente du Bureau d'Information Touristique à la Maison René Cassin, reste également ouvert.



[AIDE]

COUP DE POUCE FINANCIER POUR VOS TRAVAUX



Vous êtes propriétaire de votre appartement ou de votre maison. Vous souhaitez entreprendre des travaux d'économie d'énergie (isolation thermique, travaux de menuiserie, amélioration ou, changement de mode de chauffage, etc.) ou structurants (réfection d'une toiture, des planchers, mise au norme électrique, etc.) ou encore d'accessibilité aux personnes âgées ou handicapées (pose de rampe, installation d'un monte escalier, pose d'une douche, etc.) N'hésitez plus ! L'OPAH [Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat] vous propose une aide financière. D'ici 2020, plus de 2,5 millions d'euros de subventions seront versées par l'ANAH [Agence Nationale de l'Habitat], l'État et le Grésivaudan dans le cadre de cette opération conduite par la Communauté de communes.

Renseignements :

le-gresivaudan.fr/opah
0 805 030 004 (numéro vert : appel gratuit depuis un poste fixe)
le-gresivaudan@solihha.fr

Permanences :

Judi 25 janvier et 8 février de 10h à 12h à
La Maison des Services, 33 rue de la Ganterie.

[INTERCOMMUNALITÉ]

EAU ET ASSAINISSEMENT : NOUVEL INTERLOCUTEUR



DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2018, L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT SONT GÉRÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES. QU'EST-CE QUE CELA CHANGE POUR VOUS ?

La loi NOTRe a transféré à la Communauté de communes Le Grésivaudan la compétence obligatoire eau et assainissement. Ce transfert concerne les 46 communes du territoire, dont Pontcharra. Ainsi, la Communauté de communes devient votre interlocuteur privilégié pour :

- Assurer le conseil et l'accompagnement dans la mise en place et le contrôle de l'installation d'assainissements non-collectifs par le biais de prestataires ;
- Investir et réaliser les travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement ;
- Assurer le suivi des prescriptions des permis de construire et le contrôle des branchements d'eau et d'assainissement pour les constructions neuves.

Enfin, la tarification devrait progressivement atteindre un prix harmonisé sur les 46 communes du Grésivaudan à l'horizon 2021.

Plus d'info :

Pour l'eau comme pour l'assainissement (urgence, déménagement, facturation...), votre nouvel interlocuteur est le service des eaux du Grésivaudan au **04 76 99 70 00** ou rendez-vous 23 rue Paul Héroult à Villard-Bonnot.

Permanences à Pontcharra à la Maison des Services, le lundi et le mercredi de 9h à 12h. Le vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 16h30.

N'hésitez pas à consulter le site Internet :
le-gresivaudan.fr
(rubrique 100 % pratique puis eau et assainissement).



[ÉTUDE]

Évaluation de la ressource en eau

L'étude hydrologique menée par le BRGM [Bureau de Recherches Géologiques et Minières] afin d'évaluer la ressource en eau de la commune (qualité et quantité) se poursuit. Deux forages vont être effectués ce premier trimestre 2018 : l'un près de la Mairie, et l'autre, sur le parking de l'école Villard Benoît. Le forage sera signalé sur un périmètre sécurisé de 50 m² et se déroulera sous plaque.

BRÈVES DU CONSEIL

[VIE MUNICIPALE]

Dématérialisation : les élus aussi !



Dans un souci constant de modernisation des services et conformément à la nécessité de diminuer la consommation de papier (loi n°2015-992 du 17 août 2015 sur la transition énergétique pour la croissance verte), l'équipe municipale poursuit sa démarche de dématérialisation. Ainsi, depuis le Conseil municipal du 11 janvier, un lien est transmis par mail à chaque élu pour télécharger, via une plateforme, les documents relatifs aux Conseils (convocation, ordre du jour, projet de délibération et compte-rendu).

GAÏA : RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

Le rapport d'activité Gaïa a été présenté au Conseil municipal du 29 novembre. La délégation de service public arrivant bientôt à son terme, des discussions sont en cours quant au financement de ce service qui profite aux Charrapontains tout comme aux jeunes des environs.

[AIDE]

Des logements d'urgence

La commune va acquérir un terrain et une maison situés 262 rue de la Bramefarine pour un montant de 180 000 euros. La maison sera rénovée pour créer des logements d'urgence permettant d'accueillir les personnes en difficultés sociales.

[AMÉNAGEMENT]

Du nouveau pour le centre-ville

La Ville a engagé une procédure d'abandon manifeste pour les bâtiments situés aux 26, 30, 44, 46 rue de la Scie. Ces locaux situés en plein centre-ville, dans leur état actuel, sont préjudiciables à la qualité de vie. Or l'emplacement de ces biens pourrait être utilisé pour la réalisation d'un programme immobilier sur deux étages : un étage dédié à l'habitation sur les niveaux et des locaux à vocation associative au rez-de-chaussée. Dossier à suivre...

[URBANISME]

Part communale de la taxe d'aménagement

Cette taxe est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable). Elle permet à la commune de financer les travaux de réseaux et de voirie. Cette taxe sera majorée de 20 % dans sept des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) définies dans le PLU.

[SOLIDARITÉS]

Une subvention pour Arcade

Dans le cadre de la coopération décentralisée qui réunit les communes françaises, maliennes et l'Association Arcade, maîtrise d'œuvre du projet *Une Terre pour Vivre*, Pontcharra, en tant que chef de file de cette coopération, a reçu une demande de subvention à transmettre à l'Agence de l'Eau. Cette subvention viendra financer le Projet Tri annuel de Gestion intégrée des Ressources en Eau. Il a pour objectif d'améliorer la couverture en eau potable et en assainissement, à travers la réalisation de forage, de puits-perdus et l'assainissement d'un marché, mais aussi à travers des actions de sensibilisation et d'accompagnement à la gestion des structures.

[EXPRESSION POLITIQUE]

Opposition

Nous vous souhaitons une bonne année 2018 à vous et à vos proches. L'année 2017 s'est achevée sur des décisions de la majorité remettant en cause nos services publics.

Fermeture de la mairie le samedi depuis le 1^{er} janvier, désengagement de la Majorité pour le maintien d'une ludothèque municipale, la fermeture de la Trésorerie sur Pontcharra, la piscine fermée depuis 2 étés, les incertitudes sur le maintien de GAÏA, jugé trop onéreux par la majorité mais quel avenir pour l'école de musique. (Le maintien d'un lien social a-t-il un prix ?).

Sans oublier le transfert du service complet de l'eau et de l'assainissement à la communauté de communes, dès cette année, ce qui entraînera

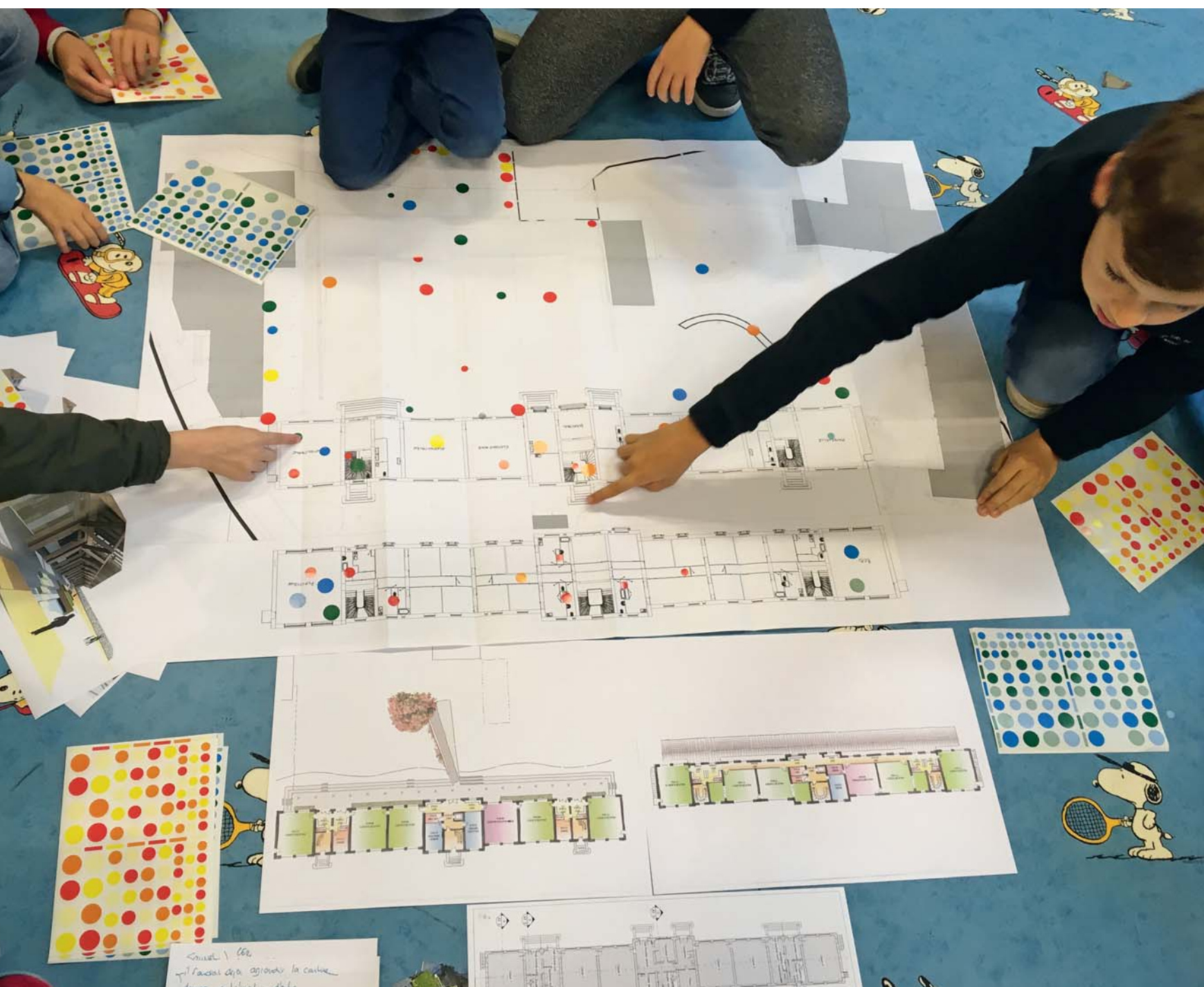
inévitablement une augmentation de nos factures. (La loi NOTRE a bon dos !!) Les choix de cette majorité sont clairs, la fermeture du centre social et de la maison des anciens dès l'élection en 2014 étaient un signe de leur politique future. Chacune des décisions prises depuis ne fait qu'enterrer un peu plus le service rendu au public charrapontain. Sachez que nous continuerons à nous battre pour que le service à la population perdure dans notre ville et que Pontcharra reste une ville attractive où il fait bon vivre.

[BUDGET 2018]

AU PLUS PROCHE DE VOS BESOINS

VOTÉ LE 11 JANVIER, LE BUDGET 2018 MARQUE UN NOUVEAU TOURNANT. SI L'ÉTAT N'ANNONCE PAS DE BAISSÉ DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT POUR CETTE ANNÉE, LE CONTEXTE PERMET À L'ÉQUIPE MUNICIPALE DE MENER UNE RÉFLEXION SUR L'AVENIR DES SERVICES.

SI LA PRUDENCE RESTE DONC DE MISE, LE BUDGET S'OUVRE TOUT DE MÊME SUR UNE PROMESSE TENUE : AMÉLIORER NOTRE CADRE DE VIE !



Trois grandes orientations structurent ce budget.

Le budget 2018 de la Commune, hors budgets annexes, s'élève à 11,1 M€. 7,7 M€ sont consacrés aux dépenses de fonctionnement. 3,4 M€ sont dégagés pour les investissements.

1/ Limiter l'augmentation des dépenses de fonctionnement

L'équipe municipale poursuit sa gestion rigoureuse des finances publiques. L'optimisation et la modernisation des services municipaux, depuis trois ans, a permis de limiter les frais liés au fonctionnement quotidien des services. Une modernisation pour les agents comme pour les usagers, avec de nombreux services dématérialisés maintenant proposés. Ces efforts ont porté leurs fruits puisque la commune a maintenu sa capacité d'autofinancement et sa capacité de désendettement s'est améliorée. La Ville est ainsi sortie du réseau d'alerte de la Préfecture début 2017. Cette année, l'État n'a pas annoncé de baisse de la dotation globale de fonctionnement. Il promet de reverser, en compensation de sa réforme de la taxe d'habitation exonérant 30 % des foyers en 2018,

l'équivalent de la somme perçue par la commune, l'incertitude demeure sur les années à venir. Les efforts sur la gestion devront donc être poursuivis.

2/ Investir pour les générations futures

Après trois années consacrées à l'assainissement des finances de la commune et à la modernisation des services, des études et travaux ont été engagés pour démarrer les améliorations nécessaires au cadre de vie. La Ville renoue avec les investissements, présentant une enveloppe de 9,2 millions d'euros, pour 2017-2020, consacrée à deux projets d'envergure : la réhabilitation des écoles et la requalification du centre-ville. La première priorité est dictée par l'urgence d'une situation diagnostiquée l'année passée et présentée le 14 septembre. La seconde naît de la nécessité d'améliorer durablement notre cadre de vie.

3/ Pas d'augmentation des impôts

Conformément à l'engagement de l'équipe municipale et pour la 4^e année consécutive, le taux des impôts reste stable.

Les budgets annexes



Eau et Assainissement
L'eau et l'assainissement sont gérés par la Communauté de communes depuis le 1^{er} janvier 2018, les budgets ont donc été transférés.



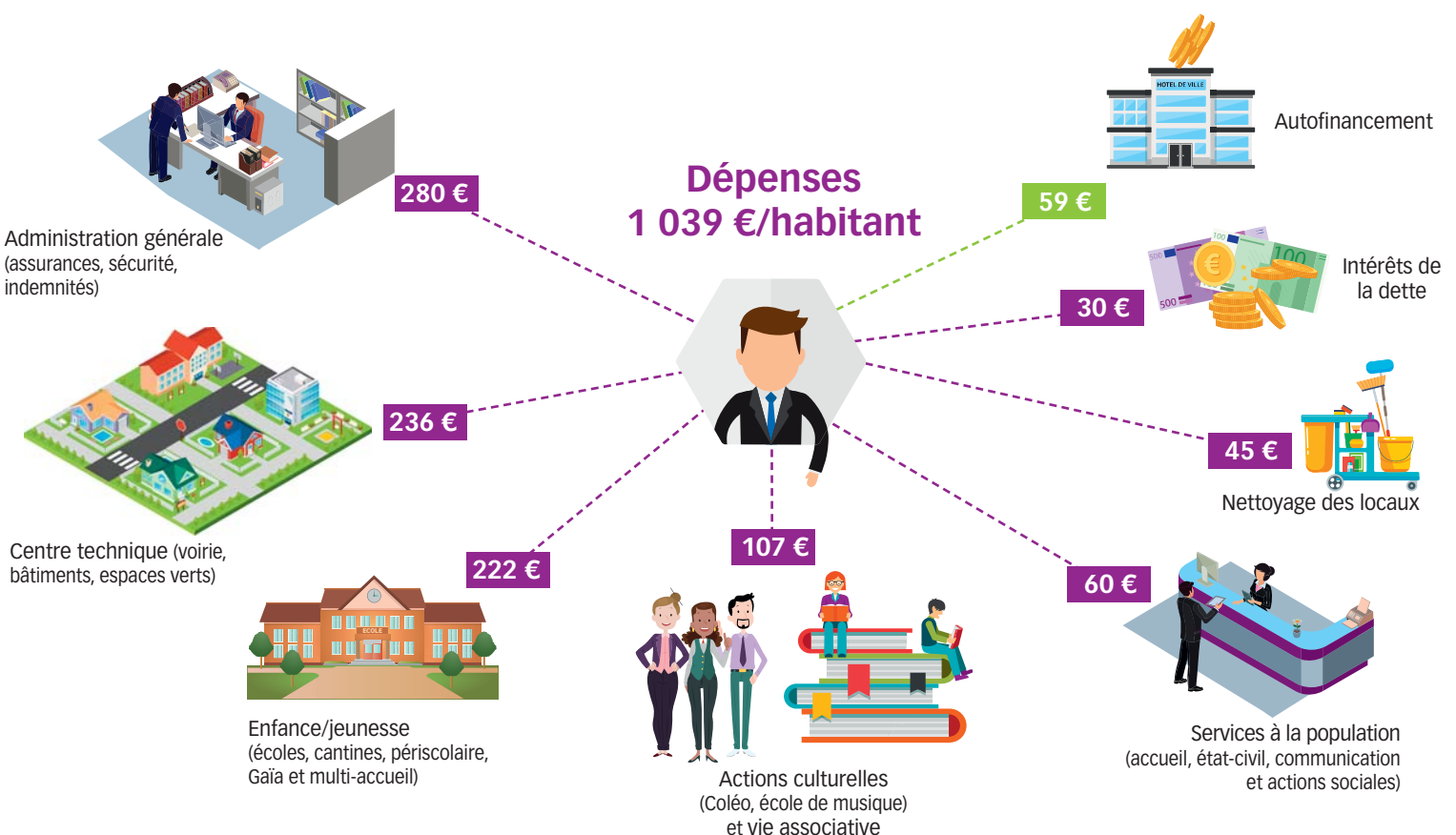
Zone d'aménagement concerté (centre-ville)
L'équipe municipale décidant de concentrer l'investissement à la requalification du centre-ville, aucune modification n'est apportée au budget de la ZAC.



Réseau de chaleur
Les efforts pour optimiser le budget du réseau de chaleur bois se poursuit en raccordant des logements proches de la chaufferie bois.

COMMENT SERONT DÉPENSÉS LES 7,7 M€ DE FONCTIONNEMENT EN 2018 ?

EN 2018, 7,7 MILLIONS D'EUROS SERONT PRÉVUS DANS LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT SOIT UNE BAISSSE DE 1,5% PAR RAPPORT À L'ANNÉE 2017... ET QUI PORTE LES EFFORTS À MOINS 24 % DEPUIS 2013.



3 Questions à



DAVID AUDEBEAU
ADJOINT AU MAIRE
EN CHARGE DES
FINANCES

« 2018 est une année transition qui nous permet de penser le fonctionnement des services publics de demain »

Dans quel contexte ce budget a été élaboré ?

Après trois années d'assainissement de nos finances, d'optimisation de nos dépenses et de modernisation de nos services, nous entrons enfin dans une nouvelle ère : celle des investissements.

Mais nous souhaitons financer les moyens de notre politique. Si l'État n'a pas annoncé de baisse de la dotation globale de fonctionnement pour 2018, nous n'avons aucune certitude pour les années suivantes. La rigueur dans la gestion de notre fonctionnement demeure et ce, pour maintenir notre capacité d'autofinancement. Cette année, la relative accalmie sur la baisse de nos ressources, va nous permettre de pérenniser le nouveau fonctionnement et de préparer les enjeux de 2019 et de 2020. Le périmètre de notre action devra être redéfini pour cibler des compétences fondamentales.

Comment allez-vous définir ce périmètre ?

Les bonnes questions doivent être posées : quels sont les besoins des habitants ? Nous délivrons un service public de qualité mais qui le paie ? Des choix pertinents devront s'effectuer car nous ne pouvons proposer les mêmes services avec toujours moins. Nous avons déjà mis en place des solutions grâce à la modernisation. Par exemple, avec le portail Famille, les habitants peuvent à tout moment : consulter, gérer, payer leur service en toute autonomie. Une solution qui satisfait un besoin et qui permet, de l'autre côté de la chaîne,

de libérer des agents pour des actions à valeur ajoutée. Car il y a un coût immuable du service public qui augmente naturellement : les frais de salaires. L'externalisation de certaines prestations peut être une solution qui nous permettrait d'apporter une réponse à l'absentéisme dont le coût est important. Le bon sens guide notre action, comme toujours.

Quelles sont les principales caractéristiques de ce budget ?

3,4 millions d'investissements sont inscrits au budget. La réhabilitation de nos écoles n'était pas une priorité annoncée du mandat mais elle est nécessaire. Nous avons hérité d'une situation où malheureusement l'entretien de ces bâtiments n'avait pas été suffisamment fait. Nous ne pouvons constamment développer des projets, construire, sans prendre soin et entretenir. Notre devoir est d'assumer l'éducation de nos enfants dans de bonnes conditions. Nous lançons donc cette restructuration. Quant au centre-ville, il nous a semblé essentiel de le redynamiser, d'en faciliter l'accès, la déambulation et donc l'attractivité.

COMMENT SERONT DÉPENSÉS LES 3,4 M€ D'INVESTISSEMENT EN 2018 ?

1,6 M€ POUR LA RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CÉSAR TERRIER, 0,7 M€ POUR LA REQUALIFICATION DU CENTRE-VILLE, 1,1 M€ POUR L'ENTRETIEN ET L'ÉQUIPEMENT DES BÂTIMENTS ET DE LA VOIRIE.

POUR RAPPEL, CES DÉPENSES S'INSCRIVENT DANS UN PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2017-2020 QUI TOTALISE 9,2 M€ : 1,5 M€ POUR LA REQUALIFICATION DU CENTRE-VILLE, 4,7 M€ POUR LES ÉCOLES, 3 M€ POUR L'ENTRETIEN ET L'ÉQUIPEMENT DES BÂTIMENTS ET DE LA VOIRIE.

ZOOM SUR L'ÉCOLE CÉSAR TERRIER

Le plan pluriannuel des écoles 2018-2028 prévoit la restructuration complète des trois groupes scolaires : César Terrier, Villard Benoît, Villard Noir.

Premier groupe scolaire à entamer sa restructuration, le groupe élémentaire César Terrier commence par être réuni dans le bâtiment, dit César Terrier 2, rue des Écoles. Isolation, agrandissement, restructuration, équipements informatiques, etc. tous ces travaux seront effectués pour offrir aux usagers le confort nécessaire à ce lieu de travail et d'apprentissage. 4 salles de classe seront créées à l'étage. L'établissement sera complètement réhabilité et accueillera en septembre 2019, l'ensemble des classes élémentaires du groupe marquant la fermeture de l'école située rue des Alpes. Une bibliothèque centre documentaire, une salle d'arts plastiques, une salle de réunion/salle des maîtres sont intégrées au projet ainsi que l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Un préau sera créé.



Vue du projet de la nouvelle école élémentaire César Terrier, rue des Écoles.

ZOOM SUR LE CENTRE-VILLE



Le lancement des travaux du centre-ville est matérialisé par l'acquisition de la maison du 185 rue Laurent Gayet, en novembre 2017. En effet, trois grands projets vont structurer la requalification de ce cœur : l'aménagement de la place du Terrail, suite à la démolition de cette maison, la reprise du carrefour de la Résistance pour simplifier et fluidifier la circulation et enfin autour de la Mairie (réalisation d'un square, d'un parking à l'arrière du cinéma et amélioration des déplacements doux).

[PROJET ÉCOLE]

LES TRAVAUX SUR LA BONNE VOIX

ENTRE 2018 ET 2028, LES TROIS GROUPES SCOLAIRES SERONT ENTIÈREMENT RÉNOVÉS. PROJET D'ENVERGURE, LA VILLE N'A PAS TARDÉ À LANCER LA PREMIÈRE PHASE, AVEC L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CÉSAR TERRIER. SI LES TRAVAUX SONT PRÉVUS POUR LE PRINTEMPS 2018, UNE PHASE DE CONCERTATION A BIEN EU LIEU AVEC TOUS LES ACTEURS.



**Fabienne Ferley,
La Fabrique architectes et
Marie-Laure Zuanon-Ecarnot,
Oz le design**

**« La concertation est
la condition d'un projet efficace et réussi »**

La co-construction de ce projet est essentielle. Notre savoir-faire est la conception spatiale et fonctionnelle. Le nourrir des échanges avec les usagers est le gage d'un projet réussi ! Notre rôle est donc celui-ci : traduire spatialement les besoins des enseignants et des enfants. Cette démarche est aussi plus efficace, nous rectifions et validons les choix directement. Par exemple, une circulation intérieure nous semblait plus appropriée mais les enseignants nous ont indiqué leur volonté d'une circulation extérieure pour éviter le bruit et faciliter l'entrée et la sortie. Sur une problématique réglementaire comme l'accessibilité, nous ne voulions pas d'une réponse standardisée mais englober d'autres enjeux : l'idée d'un grand quai d'accès avec des gradins a donc émergé. D'autre part, une partie du chantier s'effectuera alors que l'école fonctionne. La solution de classes préfabriquées a été retenue. Même si toutes les précautions seront prises, il y aura des perturbations. Or il est plus facile d'accepter cette gêne quand on sait que la reconstruction en cours améliorera votre lieu de travail ou d'apprentissage... pour des années.



**Les enfants, atelier animé par Fabienne Ferley et
Marie-Laure Zuanon-Ecarnot**

**« L'esprit graphique du projet trouvera
racine dans la parole des enfants »**

Comment se sentent les enfants dans leur école ? Qu'aiment-ils ? Que n'aiment-ils pas ? Où vont-ils ? sont les questions qui leur ont été posées. À l'aide de gommettes, ils identifiaient sur un plan les endroits appréciés ou non. Avec les plus petits, des dessins ont été demandés. L'intérêt ? « Les enfants ont porté notre regard sur des lieux qui n'avaient pas spécifiquement attiré notre attention : le bruit des espaces communs, la cour comme lieu essentiel de la vie et la socialisation et dans laquelle il n'y a pas d'arbre, la jolie vue des salles de classe au premier étage... Voir l'école à hauteur d'enfant nous permet de recentrer le projet sur l'importance du confort au quotidien, sur des détails qui changent tout un ressenti. Cet atelier va nous aider aussi à trouver l'esprit graphique de l'aménagement intérieur. »

**Vue du projet de la nouvelle école élémentaire
César Terrier, rue des Écoles**



Printemps 2018

Septembre 2018

Septembre 2019

Début des travaux sur
le site en fonctionnement

Rentrée dans le bâtiment rénové et réaménagé
pour les élèves de l'école de César Terrier 2.

Transfert définitif de César Terrier 1
vers César Terrier 2.

LES JEUNES ÉLUS ONT DE GRANDS PROJETS

Entre le 13 et le 17 novembre, 15 élèves de CM1 ont été élus au sein du CME [Conseil Municipal des Enfants] pour deux ans. Ils rejoignent leurs camarades, élus l'an passé. Ces 26 élèves de CM1 et CM2 travailleront tout au long de l'année sur un projet qu'ils ont proposé et défendu lors des premières séances plénières. Les projets des enfants abordaient les thèmes du jeux (plus de jeux au parc, terrain de foot, ...), de la sécurité (passage piétons sur la route départementale, accès sécurisé pour les vélos et les piétons pour aller de Villard Noir au centre...), de la solidarité (fête de Noël à la maison de retraite, spectacle pour les personnes âgées...). Ils ont également proposé des animations spécifiques pour les enfants : « jour des enfants » avec bal le soir, stands avec des jouets et château gonflables ou encore une exposition temporaire sur l'histoire de Pontcharra !



Les élus du CME lors de leur première séance plénière le 11 décembre.

169 FAMILLES LE FONT, POURQUOI PAS VOUS ?

Optez pour la facture dématérialisée ! Via le portail famille, en vous connectant à votre espace, vous avez la possibilité de choisir cette option en quelques clics. Un mode d'emploi vous guidera, étape par étape, dans cette démarche simple et rapide. Gain de temps, suppression du papier et donc protection de la nature et bien entendu, possibilité de stockage et de recherche plus aisée... choisir ce service, c'est se simplifier la gestion administrative. À réception de la facture dans votre espace, un courriel vous est envoyé. Vous pouvez alors payer en ligne à tout moment, via l'espace sécurisé du Trésor Public. Un récépissé vous sera transmis. Ou si vous préférez, vous pouvez toujours envoyer votre chèque au Trésor public.

Un doute, une question, un blocage, contactez Marina Trollier-Fournier, coordinatrice des temps périscolaires, elle vous guidera dans cette démarche : **06 83 32 83 87**



Pierre-Olivier Buisson, enseignant de CM1, César Terrier 1

« Un comité de pilotage a été constitué »

À l'annonce du projet de restructuration des écoles, le 14 septembre, je n'étais pas convaincu. Déjà, je découvrais l'intention. Ensuite, je ne voyais que des inconvénients à nous rassembler au sein d'une même école (le bruit, l'absence de souplesse de fonctionnement). Pourtant je reconnaissais volontiers la vétusté du bâtiment, l'obsolescence des moyens à disposition. Comme on nous l'a annoncé : la concertation est finalement bien au rendez-vous. Un comité de pilotage, dont je fais partie avec le directeur de l'école, s'est constitué. Après la présentation d'une première esquisse du projet, nous avons échangé sur nos besoins : des classes fonctionnelles, une gestion du bruit, une circulation fluide, l'installation d'un préau, une gestion de la lumière dans certaines classes, la création d'une salle de réunion/salle des maîtres... Aujourd'hui, je suis plus enthousiaste sur le projet et sur la façon dont il se déroule. Je suis confiant : nous allons bénéficier d'une école moderne tant dans la structure que dans les aménagements.



Sandrine Simonato,
adjointe au Maire
en charge de la petite
enfance, de la vie scolaire
et de la jeunesse

« Le projet de toute une Ville »

La concertation est essentielle. Mais ce n'est pas une concertation de débat, c'est une concertation d'objectifs. Ce que nous souhaitons : la meilleure école possible pour tous les acteurs... et les générations futures. Ce projet est structurant, il n'est pas celui d'un mandat, il est celui de toute une Ville. Nous avons par ailleurs choisi ces cabinets d'architectes, parce qu'ils étaient les seuls à proposer une consultation des enfants. C'est très rare de les intégrer et pourtant d'une telle évidence. Ce lieu d'apprentissage, c'est leur quotidien. Plus qu'une adhésion au projet, c'est un sentiment de fierté qui doit naître d'avoir contribué à construire une école moderne. Moderne dans sa structure mais également dans ses aménagements technologiques : outre la mise à jour de l'informatique, notre ambition est de construire une école connectée.



[HÉBERGEMENT D'URGENCE]**UN NOUVEAU STUDIO MIS À DISPOSITION DE L'ACCUEIL SDF**

Depuis l'automne dernier, l'hébergement d'urgence a déménagé dans un studio de la SDH loué par la Ville pour être mis à disposition de l'association Accueil SDF Pontcharra. Les travaux de rénovation ont légèrement retardé la mise en place du service mais en novembre, le logement était prêt à accueillir dignement les sans-abri envoyés par le SAMU social.

En 2016-2017, sur les 166 nuits de la saison hivernale, le taux d'occupation de l'hébergement d'urgence était de 81%. Pour Christian Vincent, responsable de l'association Accueil SDF Pontcharra, c'est le signe d'une précarité grandissante, qui touche aussi des familles pour lesquelles il aimerait développer des solutions durables.

[AIDE ALIMENTAIRE]**L'ASSOCIATION ÉQUILIBRE CHANGE DE LOCAL**

Depuis le 11 décembre, l'aide alimentaire d'urgence et l'épicerie sociale de Pontcharra, gérées par l'association Equilibre, ont déménagé Place du Terrail dans un local mis à disposition par la commune. Ces deux dispositifs sont accessibles aux personnes les plus démunies, sur accord des services sociaux et du CCAS. En 2017, ce sont environ 3,5 tonnes de denrées alimentaires qui ont été distribuées

aux 2000 bénéficiaires de l'aide alimentaire d'urgence. En complément de cette aide, Équilibre vend dans son épicerie sociale – la seule du Grésivaudan – des denrées alimentaires et des produits de première nécessité... Une épicerie hors du commun qui offre un accueil digne et chaleureux aux personnes en situation de précarité et contribue ainsi à lutter contre l'exclusion sociale.

[PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE]**LA MÉDIATHÈQUE SANS VOUS DÉPLACER**

Vous êtes immobilisé(e) à votre domicile en raison d'une maladie, d'un accident ou d'un handicap ? La médiathèque Jean Pellerin et l'ADMR ont mis en place un service de portage de documents. Il est assuré par un bibliothécaire qui se déplace chez vous le premier mardi du mois et vous apporte les romans, revues, livres, CD et DVD que vous aimez. Vous conservez ces documents pendant trois semaines, jusqu'au prochain passage du bibliothécaire, et pouvez ainsi en profiter pleinement !

**Informations pratiques : Tél. 04 76 97 79 67
mediatheque-pontcharra@le-gresivaudan.fr**

Service gratuit, réservé à tous les Charrapontains en incapacité de se déplacer.

Offre limitée à 10 documents imprimés, 5 CD et 3 DVD.

Inscription auprès de l'ADMR au 04 76 13 41 59

**REVENU MINIMUM ÉTUDIANT
ENGAGEZ-VOUS !**

LA CCRME [CONTRIBUTION COMMUNALE AU REVENU MINIMUM ÉTUDIANT] EST UNE AIDE FINANCIÈRE VERSÉE PAR LA COMMUNE AUX ÉTUDIANTS. EN CONTREPARTIE, CES DERNIERS S'ENGAGENT 5 HEURES PAR MOIS DANS UNE ASSOCIATION.

Chaque jour, dans un appartement mis à disposition pour le Secours catholique par la SDH au sein de la résidence Bayard, une douzaine de bénévoles proposent du soutien scolaire aux enfants. « Une trentaine d'enfants vient pour ce service. Nous n'étions plus assez nombreux. J'ai alors demandé au CCAS de proposer aux étudiants qui reçoivent le CCRME de venir nous aider » explique François Ferronnière, bénévole au sein de l'association. Charles-Marie, Jordan et Mathilde ont accepté avec enthousiasme. Charles-Marie dispensait du soutien scolaire au sein de l'association Gaïa, Jordan a été assistant d'éducation au Collège Marcel Chêne et Mathilde avait envie de transmettre aux enfants : « Mon plus grand plaisir : voir le contentement sur leur visage, la leçon terminée et comprise ». « Ce plaisir est partagé avec les enfants, poursuit François Ferronnière, qui les attendent chaque soir avec impatience. » Les trois étudiants avaient pris connaissance du dispositif sur les panneaux lumineux. Ils ont retiré un dossier auprès de la Mairie. Pour en bénéficier, un certain nombre de critères est à remplir. Le montant versé est calculé en fonction du revenu du foyer parental. Ils étudient tous les trois à Grenoble : Charles-Marie les langues étrangères appliquées, Mathilde l'histoire de l'art et Jordan, l'économie. Le revenu vient soulager les frais de transport, le loyer d'un domicile, l'assurance d'une voiture... Ils sont unanimes sur la formule : elle offre une aide financière mais elle permet un moment unique. « Nous nous sentons utiles auprès des bénévoles, plus assez nombreux et des enfants ! C'est ce qui en fait une expérience enrichissante » explique Jordan. « Nous sortons grandis d'une telle aventure. Nous aidons les enfants dans les apprentissages mais nous apprenons aussi beaucoup d'eux » conclut Charles-Marie.



Dès le mois de juillet, retirez-votre dossier de demande du RME auprès de la Mairie. Renseignements au 04 76 97 11 65.

[SENIORS]

EHPAD : DÉMARRAGE DES TRAVAUX !



Qu'est-ce qu'un EHPAD ?

Un EHPAD [Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes] accueille des personnes de plus de 60 ans qui ont besoin de soins et d'aide pour les actes de la vie quotidienne. Fragiles, ces personnes ont perdu tout ou partie de leur autonomie pour des raisons physiques ou mentales. L'établissement est médicalisé et propose un hébergement en chambres de 18 m² minimum. La prise en charge inclut aussi la restauration et l'animation.

LE 30 JANVIER MARQUE LA POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE L'EHPAD DE PONTCHARRA, SUR LE TERRAIN MITOYEN DU FOYER SOLEIL. CE NOUVEL ÉTABLISSEMENT VIENT COMPLÉTER L'OFFRE D'HÉBERGEMENT POUR LES PERSONNES ÂGÉES DU TERRITOIRE.

Pontcharra va accueillir un établissement médicalisé de 80 lits en front de l'avenue de Savoie. Facile d'accès, le projet prévoit un vaste parking pour les visiteurs et des jardins sécurisés à l'arrière du bâtiment. Il inclut aussi une extension de 14 places, réalisable dans un second temps.

La gestion de cet établissement a été confiée par l'ARS [Association Régionale de Santé] à l'Association Marc Simian. Chaleureux et moderne, l'EHPAD de Pontcharra offrira aux personnes âgées un cadre de vie sécurisé (voir encadré), un confort matériel et une vie sociale. Une équipe soignante, placée sous le contrôle d'un médecin coordinateur, assure les soins quotidiens. Un animateur

et un psychologue sont également attachés à l'établissement. Les repas, enfin, sont élaborés sur place. Le nouvel EHPAD de Pontcharra devrait accueillir ses premiers résidents dans deux ans.

À noter : Les travaux ont débuté le 8 janvier. Pendant leur durée, un parking provisoire (30 places) est mis en place à l'arrière de l'école de musique. En effet, l'accès au chantier se fait par le parking actuel. Un cheminement piétons sécurisé est également tracé.



Des jardins sécurisés. Un environnement moderne et accueillant. Des espaces de qualité, alliant lieux de vie personnels, espaces collectifs et zones de circulation.

L'ASSOCIATION MARC SIMIAN : UNE LONGUE EXPÉRIENCE AU SERVICE DES PERSONNES ÂGÉES

L'association porte le nom du père Marc Simian, personnalité estimée du Grésivaudan qui a consacré sa vie aux personnes âgées. Avec l'appui d'Aimé Paquet, ancien député-maire de Saint-Vincent-de-Mercuze, il a œuvré pour la construction d'établissements médicalisés sur le territoire. Aujourd'hui, l'association gère trois EHPAD : la « Providence » à Corenc, la « résidence des Cascades » à Saint-Vincent-de-Mercuze et la « maison Saint-Jean » au Touvet (prochainement remplacée par un nouvel EHPAD à Sainte-Marie-d'Alloix)... une offre totale de 269 lits auxquels s'ajouteront les 80 lits de Pontcharra.

SPORT : L'HIVER AUSSI !

EN HIVER, DIFFICILE DE SE MOTIVER POUR FAIRE DU SPORT. POURTANT, IL EXISTE DE NOMBREUX SPORTS EN SALLE OU EN EXTÉRIEUR QUI PERMETTENT DE TRAVAILLER CARDIO, ÉQUILIBRE... DE SE DÉTENDRE ET SURTOUT D'ÉCHANGER.

TENNIS DE TABLE : DU SPORT ÉVIDEMMENT !



Au tennis de table, souplesse et réflexes font plus que force ni que rage. Les pongistes du TTP [Tennis de Table de Pontcharra] l'ont déjà largement démontré cette saison. Le club peut avoir le sourire : les trois équipes engagées en championnat cumulent les victoires pour se hisser, on l'espère, en division supérieure. Les Charrapontains démontrent ainsi qu'il n'est pas nécessaire d'intégrer un grand club pour obtenir d'excellents résultats. Avec ses 45 licenciés, le TTP entend en effet rester indépendant. Pour Serge Deinterick, président du club, il est important de conserver une ambiance conviviale et intergénérationnelle, où tout le monde se connaît : « Nous sommes attentifs au fair-play et à la politesse. Nous exigeons des joueurs qu'ils saluent leur adversaire, lui souhaitent bonne chance et évitent les gestes d'humeur. »

Les pongistes de tous âges et de tous niveaux se réunissent en soirée dans la salle polyvalente du gymnase Maurice Cucot. Les mercredis après-midi sont réservés aux plus jeunes, à partir de 8 ans, lorsque la taille et la motricité le permet. Le « ping » aide à développer habileté fine, coordination et concentration. Une discipline complète donc à (re)découvrir !

Informations : [f Club-de-Tennis-de-Table-de-Pontcharra](#) - Tél. 06 23 37 90 73

PONTCHARRA HANDBALL : FAIRE ÉQUIPE ET SE FAIRE PLAISIR



Le club de handball fête ses 10 ans cette année. L'équipe, strictement féminine à la création, s'est rapidement ouverte aux garçons en vue d'intégrer un championnat loisir. Dix ans après, les valeurs et motivations du début restent intactes : promouvoir et pratiquer le handball pour le plaisir.

Les entraînements, toujours mixtes, ont lieu au gymnase Maurice Cucot, le vendredi soir. Oubliées les difficultés du passé, le club de hand a retrouvé une belle dynamique : nouveau nom, nouveaux sponsors et ouverture des entraînements aux plus jeunes. Bien sûr, l'équipe adulte – qui accueille de nombreux débutants – cherche encore ses marques. Mais elle devrait progresser rapidement dans le classement du championnat. Pour le président du club, M. Gimbert, l'essentiel n'est pas là : « Nous tenons à faire jouer tout le monde. Les entraînements et rencontres amicales ont lieu en semaine pour ne pas trop perturber la vie familiale des uns et des autres. Nous envisageons le hand comme un loisir. » Pour ce travailleur du social, venu tout naturellement au bénévolat associatif, la cohésion du groupe ne se crée pas seulement sur le terrain. Des sorties mensuelles et un mini tournoi sont donc organisés pour réunir l'équipe autour d'un repas ou d'une activité.

Informations : [f Grés'Hand @pontcharrahandball](#) - Tél. 06 13 16 18 57

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE : LES BIENFAITS D'UNE ACTIVITÉ BIEN FAITE



De la zumba au body-zen en passant par la gym tonique, le fitness et la marche active, le club de gymnastique volontaire de Pontcharra propose au total, chaque semaine, dix disciplines complémentaires encadrées par des animateurs salariés et diplômés. Il invite ainsi hommes et femmes, quelle que soit leur capacité physique (même porteurs d'un handicap), à pratiquer une activité régulière et à se maintenir en bonne santé, pour un coût modéré. Les séances durent une heure et les méthodes d'apprentissage respectent le rythme de chacun. Ils sont déjà 173 adhérents, de Pontcharra et ses environs, à avoir été conquis par ces techniques de gym douce, de renforcement musculaire, de travail cardiovasculaire et d'expression corporelle. Grâce au club de gymnastique volontaire, certains rompent aussi leur isolement et partagent un agréable moment, tout simplement !

Informations : gymvolontaire38@yahoo.fr • gupontcharra@gmail.com



ZOOM SUR... LA MARCHÉ ACTIVE

Besoin de s'aérer malgré les frimas de l'hiver ? La marche active peut être faite pour vous ! Sport d'endurance, pratiquée à un rythme plus soutenu que la marche quotidienne, elle permet à chacun d'améliorer ses capacités respiratoires et cardiovasculaires et de travailler de nombreux muscles sans traumatisme pour le corps, sans courbatures ni douleurs articulaires importantes. Les séances ont lieu en extérieur et durent 1h15 environ.



[CAPRG]

LES SECRETS D'UNE INCROYABLE ENDURANCE

3 Questions à



DANIEL BACCARD
CO-FONDATEUR
DU CAPRG

« Au CAPRG, le partage et le don de soi ne sont pas des valeurs dénuées. »

Le CAPRG et Daniel Baccard, c'est une passion d'un demi-siècle émaillée de rencontres. Pour nous, il revient sur la naissance de ce club emblématique, intimement liée au développement de Pontcharra.

Comment avez-vous découvert l'athlétisme ?

Pendant les Jeux Olympiques de Rome, en 1960, que je suivais à la télévision. À cette époque, j'allais au collège à Grenoble et mon professeur de gymnastique m'a transmis sa passion de l'athlétisme. Avec une perche en bambou qu'il m'avait offerte, j'organisais même des mini J.O. dans le jardin de mes parents.

Comment le club a-t-il été créé ?

En mai 68, la faculté où j'étudiais a fermé quelque temps ; alors je m'entraînais sur la piste de 400 m en cendrée inaugurée autour du nouveau stade de Pontcharra. C'était la troisième piste en Isère, après celles de Grenoble et de Bourgoin. J'y ai rencontré deux autres passionnés, Claude Vizios et Philippe Marino, professeur d'éducation physique au jeune lycée de Pontcharra. La création de cette piste nous ouvrait le champ des possibles ; nous avons décidé de fonder le CAP [Club Athlétique de Pontcharra]. C'était une petite révolution à l'époque car on s'adressait aux filles autant qu'aux garçons ! Armand Billon, ancien officier, en est devenu le premier président. C'est cet homme extraordinaire qui a insufflé l'âme du club : un mélange de bienveillance et d'inclusion par le sport.

Comment décririez-vous votre action bénévole ?

En 50 ans, j'ai occupé de nombreux postes : président, secrétaire général, entraîneur, officiel... J'y ai vécu des moments forts : des succès avec les athlètes que j'entraînais, des frayeurs aussi ! Les parents nous confient leurs enfants ; c'est une responsabilité. À présent, je suis chargé de l'organisation d'événements et des relations avec les partenaires. Au CAPRG, le partage et le don de soi ne sont pas des valeurs dénuées.

CETTE ANNÉE, LE CAPRG [CLUB ATHLÉTIQUE DE PONTCHARRA-LA ROCHETTE-GRÉSIVAUDAN] FÊTE SES 50 ANS : UNE LONGÉVITÉ EXCEPTIONNELLE QUI N'A PAS ÉMOUSSÉ LA FOUGUE DES DÉBUTS.



Le CAPRG, c'est 414 licenciés, 3 événements incontournables (10 km de la Rosière, 10 km du Val-Gelon et le cross national Bayard), un budget de 130 000 euros provenant de subventions et de fonds privés, 60 bénévoles officiels, 1 salarié, 2 services civiques et une trentaine d'entraîneurs... Une structuration orchestrée depuis plus de trois ans par son président, Jean-François Coquand.

Sur le plan sportif, le club s'affiche parmi les plus grands – au 176^e rang du classement des clubs français d'athlétisme – et peut s'enorgueillir des

nombreuses participations de ses athlètes aux championnats de France, toutes disciplines confondues, tant en individuel qu'en collectif. Sa renommée, le CAPRG la doit aussi au comportement exemplaire de ses jeunes sur les pistes. Car le fort développement des dernières années n'a pas changé la mission qu'il s'est donnée : permettre aux sportifs de s'accomplir et jouer un rôle d'ascenseur social. Il y règne enfin une formidable convivialité qui conduit les sportifs formés à donner en retour.

SECTION SPORTIVE LYCÉE PIERRE DU TERRAIL, UN PROJET AMBITIEUX DEVENU RÉALITÉ

Depuis 2014, le Lycée Pierre du Terrail accueille une section sportive athlétisme. 90 élèves de la région peuvent enfin concilier études et sport de haut niveau sans quitter leur club d'origine. Les horaires de cours sont aménagés pour leur permettre de s'entraîner quotidiennement. Et les résultats sont excellents, tant au niveau scolaire que sur le plan sportif. Une fierté pour le CAPRG qui a longtemps milité pour la création de cette section – elles ne sont que deux en Rhône-Alpes.



[RÉSIDENCE ARTISTIQUE]

PLONGÉE AU CŒUR DE LA CRÉATION



La rencontre est moment privilégié pour le public et un moment essentiel pour les artistes.

LA VILLE REÇOIT POUR CETTE SAISON 2017-2018, CINQ COMPAGNIES EN RÉSIDENCE AU COLÉO. SI CETTE DÉMARCHÉ EST ESSENTIELLE AUX ARTISTES, ELLE EST AUSSI UNE RICHE EXPÉRIENCE POUR LE PUBLIC.

« Sans résidence, pas de création artistique ». Pour Cédric Bertox, de la Compagnie Vibration Visuelle, la conclusion est sans appel. « On crée un nouveau spectacle. On a écrit de longues heures. On est arrivé en résidence au Coléo, on a tout jeté. Rien n'allait entre ce qu'on avait imaginé et la confrontation sur scène. »

Le temps de créer, d'expérimenter, de régler

Pendant un temps défini et quand le Coléo n'est pas occupé, la salle est mise à disposition des artistes pour la réalisation de leur travail artistique (écriture, élaboration, répétition). Le régisseur et le technicien de la salle accompagnent ces artistes : une présence indispensable. L'objectif de ces résidences est double : d'une part, inscrire les artistes dans Pontcharra et leur donner les moyens de création (temps, salle, technique), d'autre part instaurer un lien avec le public qu'il soit large ou ciblé (groupe). En effet, les artistes s'engagent sur des temps de rencontres autour de leur travail en cours : des ateliers, des répétitions ouvertes, des interventions en milieu scolaire ou associatif, des représentations... « La résidence n'est pas un moment de vase clos pour l'artiste. Au contraire, le Coléo s'ouvre sur la Ville. D'ailleurs toutes les rencontres, dans le cadre de la résidence, sont gratuites. » précise Morgane Blot, responsable du service culture et vie associative. « En développant les résidences, Pontcharra affirme son soutien à la création. Un soutien indispensable pour proposer des spectacles de qualité et soutenir les artistes isérois, mais également pour offrir au public, une expérience plus riche : une rencontre » conclut Jeanne Fleurent, adjointe au Maire en charge de la culture.

4 Questions à



CÉDRIC BERTOX
MAGICIEN

« Cette résidence est un gage de qualité pour notre production »

Du 13 au 16 février, la Compagnie Vibration Visuelle travaille au Coléo, son nouveau spectacle *Sortie de Toile*. Ce partenariat est inédit : une résidence triennale démarrée en 2016. À chaque saison, la compagnie occupe la salle une semaine, ponctuée de temps d'échanges, d'ateliers, de répétitions publiques ...

Que vous apporte ce partenariat ?

On a pu très vite tester nos idées. Je fais de la magie, Zalem joue de la musique : la mise en situation est primordiale pour nous. Dès l'écriture, nous avons besoin de réaliser pour évaluer le rendu. Cette résidence triennale, c'est au final la possibilité de faire naître un nouveau spectacle.

En quoi ce temps de résidence au Coléo est important dans votre processus de création ?

Le Coléo est un lieu intéressant, de par sa structure : une configuration que l'on retrouve ailleurs. Un spectacle ne peut pas tenir la route sans être passé dans un lieu comme celui-ci. Dans la prochaine création, il y a un jeu de miroirs. Sans jouer cette scène en conditions réelles, impossible d'évaluer ce qu'en voit le spectateur et donc son intérêt. Nous avons passé trois jours à fixer cette scène. Nicolas (Kolt) a sorti tous ses projecteurs et on les a tous essayés. Son savoir-faire est très important et il connaît bien sa salle : on gagne donc du temps et de précieux conseils. On s'entoure de professionnels pour se concentrer uniquement sur notre métier.

Une résidence, ce sont aussi des rencontres ?

Oui, elles sont primordiales. D'abord avec l'équipe, en qui nous avons confiance et qui nous soutient. Nous créons un nouveau spectacle et c'est toujours un moment délicat. La nouvelle proposition doit être différente mais garder un esprit commun. Ici, on bénéficie du regard de Morgane (Blot), elle peut nous dire « Attention, on s'éloigne de votre univers ». On discute de manière simple et constructive. Ensuite, la résidence au Coléo, c'est la rencontre avec le public. Il existe une distance naturelle entre les artistes et le public, matérialisée ne serait-ce que par la scène. Cette rencontre brise cette distance et nous enrichit. Nous avons leur ressenti, leurs émotions, leurs questions : des données précieuses ! Nous proposons, pour cette résidence, une exposition d'objets magiques des siècles derniers.

Que représente le soutien du Coléo à la création de votre spectacle ?

La salle rayonne, elle a un ancrage territorial. Un spectacle qui se crée, c'est bien. S'il est diffusé, c'est mieux. Il faut des gens qui en parlent pour que les salles nous accueillent. Cette résidence est un gage de qualité pour notre production et cela nous ouvre des portes pour tourner ensuite.

[OFFRE CULTURELLE]

ON SE RETROUVE AVANT OU APRÈS LE SPECTACLE ?



DEPUIS LA SAISON PASSÉE, LE PROGRAMME S'EST ENRICHİ. À CHAQUE SPECTACLE, OU PRESQUE, UN PETIT REPÈRE SUR LA BROCHURE DOIT VOUS INTERPELLER... IL EST VOTRE SÉSAME POUR LA DÉCOUVERTE.

DIMANCHE 11 MARS
À 10H30, 15H30 ET 17H

TOUTOUIG LA LA
CHAPI CHAPO ET LES PETITES MUSIQUES DE PLUIE 35

La compagnie vous fait découvrir son monde musical autour de ses instruments-jouets. bercé par la mélodie de ces curieux objets sonores vous pourrez vous allonger avec votre enfant ou bien encore partager l'instant d'une sieste. Le trio d'artistes vous invite à passer un moment convivial dans un espace conçu afin que chacun puisse y trouver confort, et tranquillité.

Évadez-vous le temps d'une sieste musicale.

www.petitesmusiques.com

Avec Patrice Elegoët, Sébastien Simon, Benjamin Rousseau
Production et diffusion : L'Office de tourisme

ici, s'ouvrent les portes de la découverte.

ENFANTS DE 0 À 6 ANS
ACCOMPAGNATEURS
DURÉE : 30 MIN - Tarif unique : 6 €

Un accueil spécifique est prévu en parallèle pour les enfants de 2 à 6 ans : temps de repos et méditation musicale à l'école de musique et l'association Dao Yin. Inscription à l'Office de tourisme.

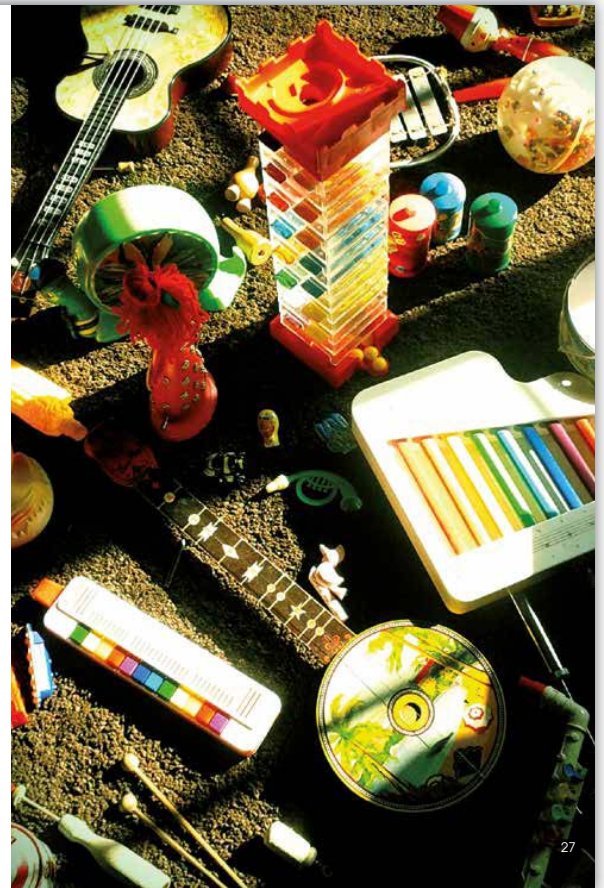
26

**DÉTENTE
CHALEUREUX
MUSICAL**

Lundi 12 mars
à 9h, 10h15
et 14h (voir p.40-41)

Ce spectacle s'inscrit dans le programme de la semaine de l'enfance à Pontcharra et dans le mois des Zéro-6 ans, un mois dédié au jeune public dans le Grésivaudan du 5 au 31 mars. Retrouvez tout le programme des manifestations dès janvier 2018 sur le site de la ville.

Jeune public



Ce petit + en est vraiment un. En travaillant en partenariat avec les artistes mais aussi les institutions culturelles de la Ville et les associations, l'équipe du Coléo vous propose de dépasser le cadre de la représentation. Avant ou après le spectacle, une proposition annexe de rencontre ou de découverte est mise à disposition de votre curiosité. Pour presque tous les spectacles à venir, vous

avez la possibilité de rencontrer les artistes (Serge Pagapalli et Stéphane Czopek, les frères Colle, Antonia de Rendinger...), d'approfondir une thématique (femme et humour à la médiathèque avec un programme défini), ou de découvrir. Pour le concert des Black Lilys et le spectacle pour tout-petits Toutouig La La, la thématique « bien-être » est à l'honneur. Les enfants les plus grands pourront

profiter d'un temps de méditation musicale orchestré par l'école de musique et l'association Dao Yin (voir témoignage) en parallèle du spectacle Toutouig La La. Tandis qu'avec les Black Lilys, c'est un éveil du corps et des sens pour l'écoute du concert qui vous sera proposé, avant la représentation, par l'Association Arts du Tao : Qi Gong, méditation et dégustation de thé.

TÉMOIGNAGE



Laurence Cuzzolin,
professeur
d'éveil musical
à l'école de musique
municipale

Laurence Cuzzolin animera avec Stéphane Jacqueline, enseignant de Qi Gong au sein de l'association Dao Yin, une méditation musicale en parallèle du spectacle Toutouig La La.

« Une proposition qui permet à toute la famille de profiter de sa venue au Coléo ! »

« Les parents qui emmènent les tout-petits voir un spectacle, sont souvent accompagnés par les frères et sœurs. De ce constat est née notre envie de proposer aux enfants de 2 à 6 ans, qui ne peuvent pas assister au spectacle réservé aux moins de 2 ans, une animation. Plutôt qu'une activité, j'avais envie d'organiser un temps plus calme. J'ai l'habitude d'interventions avec Stéphane Jacqueline, nous avons donc conçu ensemble un temps de méditation musicale. La demi-heure que dure la représentation a été

découpée en séances de 5 min : temps de relaxation, de détente et de méditation ont été élaborés spécifiquement pour les enfants. J'accompagne musicalement ces temps avec des instruments amérindiens (flûtes, tambours...). Une proposition qui permet à toute la famille de profiter de sa venue au Coléo ! »

Sur inscription au Bureau d'Information Touristique, dans la limite des places disponibles. Présence d'un adulte accompagnateur obligatoire.



Rendez-vous réussi : Le marché de Noël

La journée du 16 décembre, ponctuée d'animations, d'ateliers créatifs, de démonstrations de danse, de chants, de musique, a connu un vrai succès. Le père Noël, accompagné de ses lutins, se rencontrait au hasard des rues animées par les associations, exposants et commerçants du centre-ville. En fin de journée, vous avez été nombreux à venir écouter les chants de Noël de Chœur Consonance, à l'église Saint-Hugues.



Galerie photos sur pontcharra.fr

VOS RENDEZ-VOUS CE TRIMESTRE

JANVIER

JEUDI 25

Conseil municipal PLU
20h Mairie

JUSQU'AU SAMEDI 27

Exposition Pixel culture
Médiathèque Jean Pellerin

FÉVRIER

VENDREDI 2

Intermède musical autour
des percussions
Proposé par l'école de musique
17h30 Médiathèque Jean Pellerin

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4

Week-end prépa Bac avec La Peep
Espace jeunes Gaïa

DIMANCHE 11

Loto de l'ADMR
13h30 Le Coléo

LUNDI 12 AU JEUDI 15

Breaking Camps #5
Who got the flower ?!
9h30-19h Gymnase M. Cucot

VENDREDI 16

Exposition d'objets magiques
par la compagnie Vibration Visuelle
18h Le Coléo

SAMEDI 24

Dessert dansant
Organisé par l'association
Dansons Ensemble
20h Le Coléo

MARS

DIMANCHE 4

Rencontres chorégraphiques
Organisé par l'association
Les Petits Rats
14h45 Le Coléo

MARDI 6, JEUDI 8, VENDREDI 9

Petite semaine de l'enfance
Lieux et programme à venir

DU MARDI 6 AU SAMEDI 31

Exposition « Sans queue ni tête »
Dans le cadre des rendez-vous
« femme et humour »
Médiathèque Jean Pellerin

VENDREDI 9

Soirée parlote :
causerie pour les cassettes
Dans le cadre des rendez-vous
« femme et humour »
20h30 Médiathèque Jean Pellerin

SAMEDI 10

Erotis et mots
Dans le cadre des rendez-vous
« femme et humour »
16h Médiathèque Jean Pellerin

Carnaval

Défilé festif dans les rues de la Ville

SAMEDI 10, DIMANCHE 11

Week-end prépa Bac avec La Peep
Espace jeunes Gaïa

DIMANCHE 18

Loto de la paroisse
14h Le Coléo

LUNDI 19

Commémoration de la fin
de la guerre d'Algérie
11h Monument aux Morts

JEUDI 22

Conseil municipal
20h Mairie

SAMEDI 31

Chasse aux œufs
Parc St-Exupéry

SAMEDI 31 ET DIMANCHE 1^{ER} AVRIL

Spectacle de danse
Organisé par l'association Acti'danse
20h30 Le samedi
16h le dimanche - Le Coléo

AVRIL

VENDREDI 6

Audition de printemps de
l'école de musique
20h Le Coléo

DIMANCHE 15

Festival de folklore portugais
Organisé par l'association
Os Amigos
14h Le Coléo

DU VENDREDI 20 AU DIMANCHE 22

Festival de hip-hop
Who got the flower ?!
Organisé par l'association Nextape
Le Coléo

SAMEDI 28

CTM : fête de fin de saison
Gymnase César Terrier

DIMANCHE 29

Journée nationale du souvenir des
victimes et héros de la Déportation
11h Monument aux Morts

Vide-greniers

Organisé par Le Sou des écoles
École César Terrier



SAISON CULTURELLE 2017-2018 LE COLÉO



DIMANCHE 28
JANVIER
17H

DOT

Jeune public

DÈS 4 ANS

Rencontre avec les artistes à l'issue de la représentation



SAMEDI 3
FÉVRIER
20H30

LES FRÈRES COLLE

MUSIQUE / CIRQUE DÈS 6 ANS

Rencontre avec les artistes à l'issue de la représentation



VENDREDI 9
FÉVRIER
20H30

UN OBUS DANS
LE CŒUR

THÉÂTRE DÈS 14 ANS

Rencontre avec l'artiste à l'issue de la représentation



VENDREDI 2
MARS
20H30

MOI JEU

HUMOUR DÈS 12 ANS

Rencontre avec l'artiste à l'issue de la représentation

Retrouvez l'agenda sur le site Internet de la Ville :
www.pontcharra.fr

Contact billetterie Bureau d'Information Touristique :
04 76 97 68 08

À VENIR
AU COLÉO



SAISON CULTURELLE
2017-2018 LE COLÉO



LES FRÈRES COLLE

SAMEDI 3 FÉVRIER 20H30



UN OBUS DANS LE COEUR

VENDREDI 9 FÉVRIER 20H30



MOI JEU

VENDREDI 2 MARS 20H30

BILLETTERIE :

WWW.PONTCHARRA.FR

BUREAU D'INFORMATON TOURISTIQUE À PONTCHARRA
TÉL. 04 76 97 68 08

